

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

(ANQ-SUP)



**Rapport d'évaluation externe du programme de Master en
Aménagement et Gestion Durable des Écosystèmes
Forestiers et Agroforestiers de l'UFR Sciences et
Technologies de l'université Assane Seck de
Ziguinchor (UASZ).**

Equipe d'évaluateurs :

- Mr Kandiora Noba, Professeur titulaire, Président ;
- Mr Saliou Ndiaye, Professeur Titulaire Membre ;
- Mr Diatta Marone, Docteur en sciences forestières, Membre (Professionnel) ;

Signature :

Pour l'Equipe, le Président



Juin 2021

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	3
1. Présentation du programme évalué	4
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	5
3. Description de la visite sur site	6
4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup	7
5. Points forts du programme	16
6. Points faibles du programme	17
7. Appréciations générales	18
8. Recommandations à l'établissement	19
9. Recommandations à l'ANAQ-Sup	20
10. Proposition de décision	20

Introduction

La visite s'est déroulée dans un contexte très particulier caractérisé par la pandémie Covid-19. Pour limiter toute possibilité de contamination et de propagation du virus, l'équipe a veillé à ce que tous les gestes barrières soient rigoureusement observés.

En juillet 2018, le programme du Master en Aménagement et Gestion Durable des Ecosystèmes Forestiers et Agroforestiers (AGDEFA) de l'Université Assane Seck de Ziguinchor (UASZ) avait fait l'objet d'une première évaluation par une équipe d'experts externes. Cette équipe, mandatée par l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur (ANAQ-SUP) était composée des Professeurs Kandoura NOBA, Mouhameth CAMARA et du Dr Diatta MARONE. En tenant compte du rapport d'auto-évaluation et de tous les éléments complémentaires que le Département d'agroforesterie avait fournis à l'équipe susmentionnée, le rapport d'évaluation de juillet 2018 avait abouti à une proposition de non accréditation du programme AGDEFA.

Suite à une proposition du Département d'Agroforesterie de l'UASZ et dans un souci permanent d'assurer la qualité des programmes des filières et des établissements publics et privés d'enseignement supérieur au Sénégal, l'ANAQ-SUP a de nouveau commandité l'évaluation externe du Master AGDEFA. C'est ainsi que l'équipe d'experts externes de l'ANAQ-Sup composée des Professeurs Kandoura Noba, Saliou Ndiaye et du Dr Diatta Marone s'est rendue sur le site le 8 février 2021.

Les présentations du rapport d'autoévaluation, des missions de formation et de gouvernance de l'Université, les auditions des PER, des PATS et des étudiants, ainsi que la visite des locaux et infrastructures constituent les éléments sur lesquels les experts externes se sont basés pour produire ce présent rapport. Le Guide d'évaluation de programme et le référentiel d'évaluation externe de l'ANAQ-Sup ont été judicieusement utilisés afin de mieux illustrer ce présent rapport.

1. Présentation du programme évalué

En se référant au rapport d'auto-évaluation présenté par le Département d'Agroforesterie, le programme de Master en Aménagement et Gestion Durable des Écosystèmes Forestiers et Agroforestiers (AGDEFA) a été mis en place pour l'atteinte de deux objectifs principaux: (i) avoir une meilleure connaissance et une bonne compréhension des déterminants qui gouvernent la dégradation des ressources agroforestières et forestières au Sénégal, (ii) former des cadres spécialistes de l'aménagement et de la gestion durable des écosystèmes agroforestiers et forestiers au Sénégal. Le programme AGDEFA a démarré durant l'année académique 2010-2011 et est dispensé sur une période de 4 semestres conformément aux exigences du système LMD. Les cours magistraux, les travaux dirigés et les travaux pratiques constituent les modalités d'enseignement des semestres 1, 2 et 3, et le stage professionnel, les modalités d'enseignement du semestre 4. Les objectifs spécifiques d'enseignement du programme de Master AGDEFA sont clairement spécifiés et sont en accord avec la vision de l'UASZ inscrite dans son plan stratégique. En somme, le programme de Master AGDEFA est pertinent, car correspond à un besoin réel de formation dans cette région naturelle de la Casamance.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation qui nous a été soumis par le Département d'Agroforesterie de l'UASZ est composé de quatre parties essentielles décrites dans un style clair. Le processus d'auto-évaluation du programme a été mené de façon participative et inclusive comme l'atteste l'arrêté portant création et nomination des membres du comité de pilotage, et le rapport de la réunion du comité de pilotage. Il a été constaté une nette amélioration du contenu du rapport d'auto-évaluation par rapport à l'évaluation externe de 2018.

La partie description et organisation du cursus reflète la progression des effectifs étudiants du programme et la multidisciplinarité des enseignants permanents renforcés par des intervenants extérieurs. Dans cette même partie, il a été noté un effort de mutualisation entre le Département et les centres de formations des techniciens de l'agriculture et des eaux et forêts qui mettent à la disposition des étudiants, leurs zones d'application pratique (ZAP). En plus, le département vient de tisser un partenariat (à saluer) avec le diocèse de Ziguinchor, ce qui lui permettra d'utiliser 50 ha boisés pour leurs ZAP.

La création d'une ferme d'application pratique à l'intérieur de l'Université montre la volonté du département d'améliorer la qualité des enseignements.

La partie analyse des critères de qualité a été bien illustrée avec des éléments de preuve bien articulés à son contenu.

Le plan de développement produit par les membres du comité de pilotage partage son souci d'organisation et d'hierarchisation des objectifs déclinés dans le rapport. Le suivi régulier de ce plan pourrait contribuer à renforcer la démarche qualité du programme.

3. Description de la visite sur site

3.1 Organisation et déroulement de la visite

L'équipe d'experts s'est rendue à l'Université Assane Seck de Ziguinchor, le lundi 8 février 2021 pour procéder à l'évaluation externe du programme de Master d'Agroforesterie de ladite Université. Déjà, dans l'après-midi du 7 février 2021, les trois experts ont tenu une réunion préliminaire pour mieux harmoniser les idées et ensuite affiner la méthodologie à suivre.

L'équipe est arrivée dans le site à 8 h 20. La réunion a démarré à 8 h 45 mn dans la salle de réunion de la maison de l'UASZ. Dans un premier temps, l'ordre du jour qui portait sur les présentations du Directeur de l'UFR et du Chef de Département, et sur la visite des locaux et infrastructures du département a été validé. Puis, le Directeur de l'UFR, suivi du Chef de Département ont respectivement présenté les missions de formation et gouvernance de l'Université ainsi que le rapport d'autoévaluation. Les deux présentations ont été déroulées en présence du personnel enseignant et de recherche (PER), du responsable de la cellule interne d'assurance qualité (CIAQ), du personnel administratif, technique et de service (PATS) et des étudiants. A la suite des deux présentations, le PER et le Directeur de l'UFR ont eu à apporter des réponses aux multiples questions des experts. La pause-café a été observée entre 11 h 15 et 11 h 30, après épuisement des questions.

Ensuite, les experts se sont entretenus tour à tour avec trois (3) représentants du PER, six (6) représentants du PATS et six (6) représentants des étudiants. Après l'audition de ces différents groupes, une pause déjeuner a été observée entre 13 h 35 mn et 14 h 40 mn.

Les travaux ont repris à 14 h 45 mn avec la visite des locaux et infrastructures (bibliothèques, blocs administratifs, laboratoires, dispositifs de sécurité, aires de récréation pour étudiants, autres infrastructures pédagogiques).

De retour à la salle de réunion vers 17 h 40, les experts se sont retirés aux fins de faire la synthèse des acquis de la journée. La restitution des principaux résultats de la visite sur site s'en est suivie. La visite s'est terminée à 19 h 16 mn.

3.2 Appréciation de la visite sur site

Toutes les parties prenantes, à savoir le Directeur de l'UFR, le PER, le PATS, le responsable de la CIAQ, les étudiants et les responsables de plusieurs locaux et infrastructures ont significativement aidé à la réussite de la mission.

4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup

Champ 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études
Standard 1.01: Le programme d'études est régulièrement dispensé
L'étude du rapport d'auto-évaluation du programme de Master AGDEFA ainsi que les échanges entretenus avec le PER, le PATS et les étudiants montrent que le programme est régulièrement dispensé depuis la rentrée académique 2010-2011. L'examen de l'annexe 13 montre que depuis l'ouverture du Master, la progression du nombre d'étudiants inscrits est en nette progression, passant de 15 à 65 étudiants lors des rentrées académiques 2010-2011 et 2018-2019, respectivement. Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.
Le programme d'études et de formation a été créé pour trouver des réponses aux problèmes liés à la dégradation des ressources naturelles au Sénégal et en Afrique de l'Ouest. Pour ce faire, le département s'est fixé comme objectif principal la formation de techniciens qualifiés dans le domaine de l'aménagement et de la gestion des systèmes agroforestiers et forestiers. L'examen du document de présentation du Master (annexe 19) montre que cet objectif est en phase avec la mission et la planification stratégique de l'UASZ qui vise à former des cadres supérieurs qualifiés dans des filières correspondant aux besoins de l'économie locale, nationale et régionale. Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
Standard 1.03: Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.
L'organisation de journées université-entreprise, la mise en place du Forum pour l'Emploi, l'Innovation, la Création et la Reprise d'Entreprises (FEICRE), l'organisation bisannuelle d'une école thématique qui réunit les étudiants, les formateurs et le monde professionnel attestent de l'ouverture du programme vers le milieu professionnel. Les stages que les étudiants effectuent en fin de formation, les TP effectués dans des unités privées de transformation des fruits et légumes, les enseignements sur les productions animales et le

diagnostic des systèmes agroforestiers déroulés en milieu réel sont des orientations de nature à renforcer les relations entre le programme d'études et le milieu professionnel.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminés et communiqués à toutes les personnes concernées.

L'initiative réunion annuelle d'entrée ou « labo de rentrée » qui réunit les enseignants du département et les étudiants où des décisions consensuelles pour un meilleur déroulement de la formation et un bon suivi des enseignements est à saluer. Les réunions régulières tenues par le conseil de Département pour statuer sur les aspects administratifs et pédagogiques et la validation des décisions issues de ces réunions par le conseil de l'UFR montrent une volonté manifeste du département d'adopter une démarche qualité réelle et visible. D'autres structures comme le Bureau d'accueil, d'orientation et d'information viennent appuyer le processus. La participation des étudiants dans l'exécution des projets R/D est à saluer. Cependant, comme cela a été noté par la première évaluation de 2018, l'entretien avec le PATS révèle la nécessité d'intégrer encore plus cette partie très importante du personnel dans les instances de décisions.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Il découle de l'entretien avec trois représentants du PER que tous les enseignants chercheurs et /ou de recherche ont été impliqués dans le processus menant à la mise en place du programme. Aussi, les discussions qui ont suivi la présentation du rapport d'auto-évaluation en plénière montrent que le PER a pleinement participé aux séminaires organisés ayant permis d'élaborer les maquettes, les contenus et les modalités d'enseignement du Master. A la suite du contenu du rapport d'auto-évaluation, les discussions avec le PER font ressortir la participation active des universités (UCAD, UGB, UT), des professionnels et des étudiants dans le processus de mise en place du programme.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

L'atelier d'évaluation du programme organisé en 2014, au Cap Skiring et ayant vu la participation des PER, des universités sénégalaises, des étudiants et du monde professionnel constitue une démarche qualité à encourager. Au cours de cet atelier, la revue des éléments constitutifs a donné naissance à la maquette présentée dans le rapport d'auto-évaluation. L'UASZ dispose également d'une direction CIAQ qui contribue significativement à l'orientation des enseignements vers la qualité. L'existence au sein de l'UASZ d'un incubateur dénommé Innov'Zig est une autre démarche qualité appréciable. En effet, l'objectif principal d'Innov'Zig est d'impulser et de développer la création d'activités avec un accent particulier sur les activités vertes. Comme indiqué dans le rapport de la Direction de l'insertion sociale (DIS), Innov'Zig est structure d'accompagnement de projets de création d'activité pour les étudiants, diplômés, chercheurs et cadres désireux de développer des projets coopératifs ou associatifs, d'entreprises, de Startup.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Le programme est présenté sous forme de maquettes. Ainsi les 4 semestres sont bien structurés en Unités d'Enseignements (UE) regroupant des Eléments Constitutifs (EC) conformément au système LMD. Les méthodes d'enseignement (Cours Magistraux –CM-, Travaux Pratiques –TP-, Travaux Dirigés –TD- et Travail Personnel de l'Etudiant –TPE-) sont précisées. Le TPE représente 50% du Volume Horaire Total (VHT) des EC pour les semestres 1, 2 et 3. Le semestre 4 qui correspond au stage de fin d'études est essentiellement pratique et le TPE y occupe environ 97% du Volume Horaire Total. Les UE sont créditées (en raison d'un crédit pour vingt heures de cours), affectées d'un coefficient de pondération. Elles regroupent les matières de disciplines apparentées et sont réparties dans les 4 semestres. Les EC sont aussi affectés d'un coefficient de pondération, mais ne sont pas crédités. Toutefois, toutes les UE sont obligatoires et il n'existe pas d'UE libre ou

optionnelle. De même, le semestre 1 affiche un Volume Horaire Total de 560 heures au lieu de 600.

Mise à part la présentation du mémoire de fin d'études qui est orale, toutes les autres évaluations sont sous forme écrite.

Les maquettes, *syllabii* et plans de cours ont été fournis comme éléments de preuve. Cette disposition dans l'organisation pédagogique est conforme aux termes de la loi et du décret en vigueur, au niveau national sur le LMD.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Les thèmes, contenus et spécialités abordés au cours de la formation correspondent aux standards internationaux et prennent en compte la composante ligneuse, les cultures annuelles et les productions animales. La prise en compte d'innovations scientifiques et technologiques est effective. Tous les enseignants ont reçu une formation d'enseignement à distance et qui, plus est, ils sont tous en mesure de mettre leur cours en ligne à travers des plateformes d'apprentissage en ligne comme Moodle. Pour ce qui est de la préparation des étudiants en vue de leur insertion professionnelle, le semestre 6 est exclusivement consacré à un stage professionnel. Pour ce qui est des stages, il existe bien des contrats de stage dûment présentés dans les éléments de preuve même si les modalités de vérification du respect des contrats ne sont pas indiquées dans le rapport d'auto-évaluation. Le contrôle continu compte pour 30% et l'examen final pour 70%. Les TP font l'objet d'évaluation hebdomadaire. Les formes d'évaluation permettent bien d'atteindre les objectifs de la formation. Les étudiants sont informés de leurs résultats par affichage.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.03: Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

L'élément de preuve relatif au décret no 2013-875 modifiant le précédent numéroté 2012-1115 définit les conditions d'inscription et d'obtention du diplôme de Master. Des supports comme le guide du nouvel étudiant, le BAO sont d'importants canaux d'information qui renseignent sur ces conditions

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.04: Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Il convient de signaler que les éléments de preuve qui nous ont été présentés donnent un taux de réussite satisfaisant de 86 %. Le programme est doté d'un logiciel « Scholarix » qui gère le parcours des étudiants ; la création d'une Direction de l'Insertion et des Stages (DIS) des étudiants qui appuie le programme est à saluer.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01: L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

L'enseignement est dispensé par un corps enseignant pluridisciplinaire avec une qualité scientifique avérée comme l'attestent les CV des enseignants et l'intervention de leurs collègues des autres départements, la géographie et la sociologie, notamment. Le départ éventuel du seul forestier de ce corps enseignant et l'absence d'agroforestier en son sein doivent être comblés pour améliorer la qualité des enseignements. La présence des professionnels dans l'enseignement dispensé est un levier de qualité à encourager, même si la présentation de leurs cv aurait permis aux experts de mieux évaluer leur profil. Le programme dispose en ce moment de trois (3) professeurs de rang A, ce qui renforce sa crédibilité et la qualité des enseignements. Cependant, les échanges entretenus avec les PER, les PATS et les étudiants ont montré la nécessité de renforcer le dispositif par le recrutement supplémentaire d'un forestier (il découle de cet entretien que le départ éventuel d'un enseignant-chercheur du département est imminent).

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Si le volume horaire de l'enseignant-chercheur du Département est bien connu et bien formalisé (voir nouvelle loi 2016 portant sur le statut des enseignants-chercheurs des universités en annexe 21), il n'en est pas de même de la répartition du volume horaire consacré à la recherche. Un arrêté ministériel est toujours attendu pour la formalisation de la répartition du volume horaire consacré aux activités de recherche, de vulgarisation et d'administration des enseignants. Ce manque de formalisation de la répartition du volume horaire consacré aux activités de recherche est quasi-commun à toutes les universités du Sénégal.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 4.03: La mobilité du PER est possible.

Le PER du programme AGDEFA est appuyé par les enseignants de l'UCAD, de l'UGB, de l'UT, des autres départements de l'UASZ et par les professionnels des structures de recherches comme l'ISRA. Certains enseignants-chercheurs du Département d'agroforesterie interviennent également dans d'autres universités comme le Département de Biologie végétale de l'UCAD (annexe, 24). L'accueil annuel d'enseignants-chercheurs du Département dans les universités du nord (France, Canada, ...) est à saluer.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s**

Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

Les conditions d'admission sont publiées en dur (tableaux d'affichage internes et externes) en électronique (portail de l'Université). Aussi et surtout, la plateforme CAMPUSEN de la Direction de l'Enseignement supérieur, accessible aux étudiants assure la publication des conditions d'admission au programme du Master. Ensuite sont venus renforcer ces dispositions : le Bureau d'accueil, d'orientation et d'information (BAOI), le guide de l'étudiant ainsi que le mini guide pour l'inscription et la réinscription.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.**

Il découle de l'entretien avec les étudiants, le PER et le PATS qu'il n'y a pas de discrimination dans les conditions d'admission et d'obtention de diplôme de Master. Des présentations du rapport d'auto-évaluation et de la mission de l'Institution, il ressort que les conditions d'admission sont basées sur des critères académiques purement inclusifs. Par ailleurs, l'examen du tableau des effectifs fourni par le rapport d'auto-évaluation montre en moyenne une augmentation de l'effectif des filles inscrites au programme de 2011 à 2019.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.**

Une autre pertinence du système LMD a été la facilitation à la mobilité des PER et des étudiants. L'annexe 26 fournie comme élément de preuve, montre la liste d'une trentaine d'étudiants admis à la mobilité interuniversitaire. L'examen du rapport de l'étude de traçabilité de la Direction de l'Insertion et des Stages montre également la mobilité effective des étudiants du programme.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**Standard 5.04: Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.**

Le ratio d'encadrement des étudiants qui a évolué de 1/40 en 2015 à 1/33 en 2017 montre la volonté du Département d'agroforesterie de fournir un encadrement de qualité à ses étudiants. Le système du tutorat instauré dans le Département est aussi à encourager. Les étudiants sont également bien suivis lors des stages en milieu professionnel comme l'attestent les conventions de stage fournies comme éléments de preuve. L'entretien avec les étudiants a relevé que les sorties pédagogiques, bien que insuffisantes ont connu une progression ces deux dernières années : un effort à poursuivre. Il a été également noté, et par rapport à la première évaluation de 2018, une nette amélioration dans la fonctionnalité de la ferme expérimentale du Département (FAP). Le Département développe une stratégie louable de mutualisation en utilisant les FAP et les ZAP des écoles de techniciens des eaux et forêts et

de l'agriculture. En plus, le partenariat que le département a déjà tissé avec le diocèse de Ziguinchor, et qui lui permettrait d'utiliser 50 ha boisés pour ses ZAP est à louer également.

Cependant, il gagnerait à avoir ses propres FAP. Même s'il est reconnu que le problème du foncier reste latent dans cette région du sud, une franche collaboration avec la Direction des Eaux et Forêt pourrait aboutir à une solution durable.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.05: Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

En créant la Direction de l'insertion et des stages (DIS), l'UASZ montre sa ferme volonté d'aider ses étudiants à s'intégrer dans le monde du travail. L'examen du contenu du Bioskech de l'annexe 17 montre que le programme a formé plusieurs étudiants qui ont déjà intégré le monde du travail. L'étude pilote de traçabilité des diplômés du Département d'Agroforesterie de 2016, effectuée par la DIS, avait déjà montré que sur une population de 100 individus, 25 sont en formation dans d'autres établissements (UGB, UCAD, etc...), quant aux 75 restants, ils sont 53% en activité professionnelle et 47% en chômage. Il est vivement conseillé à la DIS de procéder régulièrement à de telles études pilote de traçabilité.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01: Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

La mutualisation dans l'utilisation des locaux a permis au programme de minimiser le manque d'infrastructures dont il souffre. L'UASZ dispose d'une salle de visioconférence mutualisée dont profite le Département d'Agroforesterie pour minimiser le manque de personnel enseignant. Le programme dispose d'outils d'enseignement pédagogique très performants, de qualité et en quantité suffisante, notamment du matériel de foresterie pour les travaux pratiques et les sorties de terrain. L'obtention de FAP et de ZAP par le Département permettra une utilisation optimale de ce matériel performant.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Après avoir pris connaissance des présentations faites sur le Master Agroforesterie de l'UASZ (rapports, exposés, échanges et visites) de l'établissement et du programme, suffisamment

claires, des auditions - entretiens avec les PER, PATS et étudiants, puis des visites effectuées sur le terrain, des locaux administratifs et pédagogiques, la mission a relevé les points d'appréciations suivants (points forts et points faibles).

5. Points forts du programme

- **Gouvernance**

- Le plan stratégique de l'UFR des Sciences et Technologies 2018-2022 a érigé l'intégrité morale en valeur suprême pour inviter les PER, les PATS et les étudiants à adopter des comportements intègres dans l'exercice de leurs fonctions ; cette intégrité morale, selon les autorités de l'UASZ, garantit la légalité administrative, la transparence et l'obligation de rendre compte qui aujourd'hui constitue un gage de bonne gouvernance ;
- L'ADIS et le programme d'enseignement supérieur pour l'énergie renouvelable (Incubateur) constituent des outils de qualité, qui renforcent l'employabilité, l'insertion des jeunes dans l'entrepreneuriat ;
- La fonctionnalité de la ferme d'application pratique (FAP), ainsi que l'octroi d'une forêt d'application de 50 ha par le diocèse de Ziguinchor constituent des mobiles d'amélioration pédagogique d'extrême importance ;
- La création d'une Direction de la Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ) est un élément central dans la démarche qualité du département.

- **Offre de formation :**

- Les maquettes, syllabii et plans de cours qui ont été fournis comme éléments de preuve reflètent une bonne organisation pédagogique conforme aux termes de la loi et du décret en vigueur, au niveau national sur le LMD ;
- Bien que non formalisés, les enseignements sont périodiquement évalués ;
- Le PER, le PATS et les étudiants sont tous motivés, engagés et déterminés. Ils soutiennent tous le programme.

- **Ressources humaines**

- **PER :** Le département dispose de 11 enseignants-chercheurs dont 3 de rang A (selon les grades du CAMES), essentiels pour la mise en œuvre du programme ;
- **PATS :** Ce personnel est compétent et motivé et appuie en conséquence la mise en œuvre du programme ;
- **Implication des professionnels :** Il y a une forte implication des professionnels du public et du privé dans la formation, ce qui pallie le déficit d'enseignants-chercheurs du département ;

- **Infrastructures**

- **Équipements pédagogiques** : Le programme possède des équipements et des outils de relevé topographique, d'observations, d'inventaires forestiers, de quid de terrain et d'analyses, en nombre et en qualité.
- **Salle de cours et bibliothèque** : Les infrastructures comme la BU et les salles visioconférence pallient l'insuffisance des locaux et renforcent les capacités pédagogiques des enseignements ; elles donnent une grande visibilité au programme
- **Sécurité et Hygiène** : Lors de la visite des équipements et infrastructures, il a été noté la présence d'extincteurs dans la bibliothèque, dans certaines salles de cours et certains laboratoires et bâtiments administratifs. Le service de sécurité veillant au respect des gestes barrières était présent dans plusieurs points de rencontre. Par rapport à la gestion de la pandémie, des dispositions ont été prises pour gérer au mieux la pandémie comme le télétravail, le port des masques, les gels, etc.
- des efforts sont notés dans l'aménagement d'espaces étudiants et dans l'entretien des toilettes.
- **Autres points forts identifiés** : la DIS ainsi que le nouveau programme énergétique et l'incubateur constituent un ensemble d'outils de qualité qui renforcent l'employabilité et l'insertion des jeunes dans l'entrepreneuriat

6. Points faibles du programme

- **Gouvernance/Assurance qualité**

Le principe de l'unicité des caisses est à saluer et en phase avec la réglementation en vigueur; une attention particulière devrait être accordée aux activités pédagogiques pour la bonne conduite et la qualité des enseignements.

- **Offre de formation** :

L'évaluation périodique du programme n'est pas respectée, ce qui peut affecter négativement le contenu des Syllabii et des plans de cours.

- **Ressources humaines**

- **PER** : le départ éventuel d'enseignants-chercheurs expérimentés, déjà constaté pourrait affaiblir l'effectif ;

- **PATS** : L'insuffisance des ressources humaines avec un accent particulier au niveau de la Bibliothèque et son absence dans les instances pédagogiques limitent son efficience

- **Infrastructures**

- Laboratoires insuffisants en nombre et à renforcer davantage par rapport aux besoins d'application dans la formation ;

- Nombre de salles de cours, insuffisant, à renforcer catégoriquement ;
- Sécurité : à renforcer malgré les efforts consentis en ce sens ;
- **Autres points faibles identifiés** : Les activités génératrices de revenus sont limitées et méritent d'être renforcées pour mieux aider dans les activités pratiques par exemple.

7. Appréciations générales

Les effets pervers des changements climatiques et la dégradation des ressources naturelles que subissent les différentes zones agroécologiques du Sénégal sont des problématiques largement prises en compte dans le programme de Master AGDEFA de l'UASZ. A cet effet, le programme reste actuel et pertinent. D'ailleurs, l'objectif du programme qui est de former des techniciens polyvalents capables d'imprimer un aménagement et une gestion durable des écosystèmes agroforestiers et forestiers est en parfaite adéquation avec les objectifs de l'État sénégalais en matière de gestion durable des ressources naturelles et de lutte contre l'insécurité alimentaire. Cependant, le département d'Agroforesterie rencontre des difficultés qui, si elles ne trouvent pas de solutions à court terme, peuvent affecter significativement la qualité des enseignements. Trouver une solution à ces difficultés revient à :

- i. Créer des FAP et des ZAP propres au département ;
- ii. Recruter des profils avérés en Agroforesterie et en foresterie ;
- iii. Dans le cadre des projets en partenariat, affecter directement au département les lignes **coûts directs** et à l'agence comptable de l'université les lignes **coûts indirects, si applicables**, afin de permettre au PER l'accès aux crédits à temps réel pour une plus grande capacité d'intervention tant dans la formation, la recherche que dans l'exécution des projets en partenariat.

Par ailleurs, à la lecture du rapport d'autoévaluation du département du point de vue du fond comme de la forme, et à la lumière de la visite des infrastructures et des éléments de preuve fournis, le groupe d'expert a noté des avancées significatives par rapport aux recommandations de l'évaluation de 2018 comme par exemple :

- L'absence de professeur de rang A a été corrigée ; le programme dispose en ce moment de trois (3) professeurs de rang A, ce qui renforce sa crédibilité et la qualité des enseignements ;
- L'insuffisance du PER a été atténuée par le recrutement d'un forestier et d'un agroforestier ;

- Il existe maintenant une nette adéquation entre les objectifs et le contenu du Master notamment en ce qui concerne les profils métiers (Entreprenariat) ;
- L'évolution de la ferme d'application pratique (FAP) est nettement appréciable compte tenu de la diversité des activités qui y sont actuellement menées ;
- Les standards sont bien mieux explicités avec des renvois à des éléments de preuve visibles en plus des analyses SWOT les concernant ;
- Une avancée significative a été également notée dans la recherche de partenariat/mutualisation, ce qui est louable ; en effet, dans ses sorties pédagogiques, le département utilise les FAP et les ZAP des écoles de techniciens des eaux et forêts et de l'agriculture ; il a également tissé un partenariat avec le diocèse de Ziguinchor qui a mis à sa disposition 50 ha de boisés pour ses ZAP.

8. Recommandations à l'établissement

• Gouvernance/Assurance qualité

L'unicité des caisses est en phase avec la réglementation en vigueur. Toutefois une plus grande attention devrait être accordée aux aspects pédagogiques en affectant par exemple les coûts indirects au département pour lui permettre d'être opérationnel au moment opportun ;

• Offre de formation :

- Un meilleur respect de l'évaluation périodique du programme (comme prévu par les textes), permettrait de mieux intégrer certaines insuffisances relevées et de mettre à jour les Syllabii ;

• Ressources humaines

- Le recrutement d'un forestier est vivement recommandé. Il est également recommandé à l'UASZ de développer une politique de maintien durable de ses effectifs.
- renforcer le personnel de la bibliothèque par le recrutement d'un technicien archiviste et d'un technicien documentaliste et pour une meilleure prise en charge de la forte demande enregistrée chaque année

• Infrastructures

- construire ou trouver un local adéquat pour le stockage sécurisé des équipements ;
- augmenter le nombre de salles de cours ;
- renforcer la présence des extincteurs dans tous les bâtiments, renforcer le dispositif sanitaire (gestes barrières) à l'entrée des édifices et dans tout autre point de rencontre ;
- Augmenter l'aménagement des espaces verts.

9. Recommandations à l'ANAQ-Sup

Il ressort de la lecture du rapport d'auto-évaluation du programme du Master AGDEFA de l'Université Assane Seck de Ziguinchor (UASZ) et de la visite de terrain effectuée sur le site, que :

- De réels efforts sont en train d'être faits pour l'amélioration de la qualité des enseignements ; ces efforts sont à encourager pour une jeune université comme l'UASZ ;
- Le Master AGDEFA est très pertinent et très actuel par rapport aux urgences de l'heure relativement aux effets pervers des changements climatiques et, en ce sens, mérite d'être soutenu fortement.
- Il faudra plaider auprès des autorités pour la reconnaissance des Master, aider à codifier les Master et délivrance des diplômes.

Toutefois les recommandations formulées ci-dessus doivent faire l'objet d'un suivi adéquat par l'ANAQ en vue de leur application effective.

Le groupe d'experts externes tout en remerciant l'ANAQ-Sup pour sa confiance, l'exhorte à ne ménager aucun effort pour prendre en charge certaines questions qui sont de son ressort et sensibiliser le ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation sur la nécessité d'accompagner le programme notamment :

- L'insuffisance des ressources humaines (PER et PATS) et budgétaires eu égard aux ambitions du programme et de l'institution ;
- Les lourdeurs administratives et surtout financières (Guichet unique), mais dans le respect strict des procédures en vigueur ;
- La possibilité de générer des fonds additionnels au profit des activités pédagogiques, de recherche et de partenariat ;
- L'augmentation des infrastructures (salles de TP et laboratoires) ;
- La recherche et l'acquisition de Forêt d'Application Pratique (FAP) et de Zone d'Application Pratique (ZAP) propres au département.

10. Proposition de décision

ACCRÉDITATION